

Art. 2. – Sont également expropriés, tous les droits mobiliers et immobiliers qui grèvent ou pourraient grever lesdites parcelles.

Art. 3. – Cette expropriation est déclarée urgente.

Art. 4. – Les ministres de l'intérieur, des domaines de l'Etat et des affaires foncières et du transport sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 28 janvier 2002.

Zine El Abidine Ben Ali

MINISTERE DES FINANCES

Décret n° 2002-123 du 28 janvier 2002, portant réduction des droits de douane dus à l'importation des produits agricoles et agroalimentaires.

Le Président de la République,

Sur proposition du ministre des finances,

Vu la loi n° 89-113 du 30 décembre 1989, relative à l'application d'un nouveau tarif des droits de douane à l'importation, tel que modifié et complété par les textes subséquents et notamment la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001, portant loi de finances pour l'année 2002,

Vu la loi n° 95-6 du 23 janvier 1995, portant ratification des accords de l'Uruguay Round,

Vu la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001, portant loi de finances pour l'année 2002 et notamment son article 96,

Vu l'avis des ministres de l'agriculture, de l'industrie et du commerce,

Vu l'avis du tribunal administratif.

Décète :

Article premier. – Sont réduits, les taux des droits de douane dus à l'importation des produits agricoles et agroalimentaires repris au tableau annexé au présent décret, aux taux fixés dans ledit tableau.

Art. 2. – Les dispositions du présent décret s'appliquent à partir du 1^{er} janvier 2002 jusqu'au 31 décembre 2002.

Art. 3. – Les ministres des finances, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 28 janvier 2002.

Zine El Abidine Ben Ali

ANNEXE
Droits de douane applicables aux produits
agricoles et agro-alimentaires
jusqu'au 31 décembre 2002

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
01.01		Chevaux, ânes, mulets et bardots, vivants :	
		- Chevaux :	
	010111	-- Reproducteurs de race pure.....	43
	010119	-- Autres.....	110
	010120	- Anes, mulets et bardots.....	110
01.02		Animaux vivants de l'espèce bovine :	
	010210	- Reproducteurs de race pure.....	150
	010290	- Autres :	
		* Vaches laitières	150
		* Génisses pleines ou accompagnées de leurs petits	150
		* Autres	79
01.03		Animaux vivants de l'espèce porcine :	
	010310	- Reproducteurs de race pure.....	20
		- Autres :	
	010391	-- D'un poids inférieur à 50 kg.....	125
	010392	-- D'un poids égal ou supérieur à 50 kg.....	125
01.04		Animaux vivants des espèces ovine ou caprine :	
	010410	- De l'espèce ovine.....	185
	010420	- De l'espèce caprine.....	185
01.05		Coqs , poules , canards , oies , dindons , dindes et pintades , vivants, des espèces domestiques :	
		- D'un poids n'excédant pas 185 g :	
	010511	-- Coqs et poules.....	125
	010512	-- Dindes et dindons.....	20
	010519	-- Autres.....	20
		- Autres :	
	010592	-- Coqs et poules d'un poids n'excédant pas 2000 grammes	125
	010593	-- Coqs et poules d'un poids excédant 2000 grammes.....	125
	010599	-- Autres.....	125
01.06	010600	Autres animaux vivants :	
		* Destinés principalement à l'alimentation humaine	43
		* Autres	20

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
02.01		Viandes des animaux de l'espèce bovine , fraîches ou réfrigérées :	
	020110	- En carcasses ou demi-carcasses.....	80
	020120	- Autres morceaux non désossés.....	80
	020130	- Désossées.....	84
02.02		Viandes des animaux de l'espèce bovine, congelées :	
	020210	- En carcasses ou demi-carcasses.....	100
	020220	- Autres morceaux non désossés.....	110
	020230	- Désossées.....	120
02.03		Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches, réfrigérées ou congelées :	
		- Fraîches ou réfrigérées :	
	020311	-- En carcasses ou demi-carcasses.....	125
	020312	-- Jambons, épaules et leurs morceaux, non désossés.....	125
	020319	-- Autres.....	125
		- Congelées :	
	020321	-- En carcasses ou demi-carcasses.....	125
	020322	-- Jambons, épaules et leurs morceaux, non désossés.....	125
	020329	-- Autres.....	125
02.04		Viandes des animaux des espèces ovine ou caprine, fraîches, réfrigérées ou congelées :	
	020410	- Carcasses et demi-carcasses d'agneau, fraîches ou réfrigérées.....	145
		- Autres viandes des animaux de l'espèce ovine, fraîches ou réfrigérées :	
	020421	-- En carcasses ou demi-carcasses.....	145
	020422	-- En autres morceaux non désossés.....	145
	020423	-- Désossées.....	145
	020430	- Carcasses et demi-carcasses d'agneau, congelées.....	145
		- Autres viandes des animaux de l'espèce ovine, congelées :	
	020441	-- En carcasses ou demi-carcasses.....	145
	020442	-- En autres morceaux non désossés.....	145
	020443	-- Désossées.....	145
	020450	- Viandes des animaux de l'espèce caprine	180
02.05	020500	Viandes des animaux des espèces chevaline , asine ou mulassière , fraîches , réfrigérées ou congelées	38

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
02.06		Abats comestibles des animaux des espèces bovine, porcine, ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière, frais, réfrigérés ou congelés :	
	020610	- De l'espèce bovine, frais ou réfrigérés.....	43
		- De l'espèce bovine, congelés :	
	020621	-- Langues.....	43
	020622	-- Foies.....	43
	020629	-- Autres.....	43
	020630	- De l'espèce porcine, frais ou réfrigérés.....	43
		- De l'espèce porcine, congelés :	
	020641	-- Foies.....	43
	020649	-- Autres.....	43
02.07	020680	- Autres, frais ou réfrigérés.....	43
	020690	- Autres, congelés.....	43
		Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du n 01.05 :	
		- De coqs et de poules :	
	020711	-- Non découpés en morceaux, frais ou réfrigérés	30
	020712	-- Non découpés en morceaux, congelés	30
	020713	-- Morceaux et abats, frais ou réfrigérés	30
	020714	-- Morceaux et abats, congelés	30
		- De dindes et dindons :	
	020724	-- Non découpés en morceaux, frais ou réfrigérés	30
	020725	-- Non découpés en morceaux, congelés	30
	020726	-- Morceaux et abats, frais ou réfrigérés	30
	020727	-- Morceaux et abats, congelés	30
		- De canards, d'oies ou de pintades :	
	020732	-- Non découpés en morceaux, frais ou réfrigérés	30
	020733	-- Non découpés en morceaux, congelés	30
	020734	-- Foies gras, frais ou réfrigérés	30
	020735	-- Autres frais ou réfrigérés	30
	020736	-- Autres, congelés	30
02.08		Autres viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés :	
	020810	- De lapins ou de lièvres.....	30
	020820	- Cuisses de grenouilles.....	30
	020830	- Autres.....	30

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
02.09	020900	Lard sans parties maigres , graisse de porc et graisse de volailles non fondues ni autrement extraites, frais, réfrigérés, congelés, salés ou en saumure, séchés ou fumés	160
02.10		Viandes et abats comestibles , salés ou en saumure , séchés ou fumés ; farines et poudres , comestibles , de viandes ou d'abats :	
		- Viandes de l'espèce porcine :	
	021011	-- Jambons,épaules et leurs morceaux non désossés	180
	021012	-- Poitrines (entrelardées) et leurs morceaux	180
	021019	-- Autres	180
	021020	- Viandes de l'espèce bovine.....	73
	021090	- Autres, y compris les farines et poudres, comestibles, de viandes ou d'abats	73
04.01		Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants :	
	040110	- D'une teneur en poids de matières grasses n'excédant pas 1%.....	180
	040120	- D'une teneur en poids de matières grasses excédant 1% mais n'excédant pas 6%	180
	040130	- D'une teneur en poids de matières grasses excédant 6%	180
04.02		Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants :	
	040210	- En poudre , en granulés ou sous d'autres formes solides , d'une teneur en poids de matières grasses n'excédant pas 1,5% :	
		* Traité pour malades ou nourissons	15
		* Destiné à l'alimentation animale.....	15
		* Autres.....	85
	040221	- En poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses excédant 1,5% :	
		-- Sans addition de sucre ou d'autres édulcorants :	
		* Traité pour malades ou nourissons	15
		* Destiné à l'alimentation animale.....	15
		* Autres	73
	040229	-- Autres :	
		* Traité pour malades ou nourissons	15
		* Destiné à l'alimentation animale	15
		* Autres.....	100
		- Autres :	
	040291	-- Sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	15
	040299	-- Autres.....	15

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
04.03		Babeurre, lait et crème caillés, yoghourt, képhir et autre laits et crèmes fermentés ou acidifiés même concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao :	
	040310	- Yoghourt.....	180
	040390	- Autres.....	100
04.04		Lactosérum, même concentré ou additionné de sucre ou d'autres édulcorants ; produits consistant en composants naturels du lait, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants non dénommés ni compris ailleurs :	
	040410	- Lactosérum, modifié ou non même concentré ou additionné de sucre ou d'autres édulcorants	29
	040490	- Autres.....	29
04.05		Beurre et autres matières grasses provenant du lait ; pâtes à tartiner laitières :	
	040510	- Beurre	110
	040520	- Pâtes à tartiner laitières	80
	040590	- Autres :	
		* Matières grasses laitières anhydres.....	53
		* Autres	110
04.06		Fromages et caillebotte :	
	040610	- Fromages frais (non affinés) , y compris le fromage de lactosérum , et caillebotte	110
	040620	- Fromages râpés ou en poudre, de tous types	110
	040630	- Fromages fondus, autres que râpés ou en poudre.....	110
	040640	- Fromages à pâte persillée.....	110
	040690	- Autres fromages.....	110
04.07	040700	Oeufs d'oiseaux , en coquilles , frais , conservés ou cuits	210
04.08		Oeufs d'oiseaux , dépourvus de leurs coquilles , et jaunes d'oeufs , frais , séchés , cuits à l'eau ou à la vapeur , moulés , congelés ou autrement conservés , même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants :	
		- Jaunes d'oeufs :	
	040811	-- Séchés.....	31
	040819	-- Autres.....	31
		- Autres :	
	040891	-- Séchés.....	31
	040899	-- Autres.....	31

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
04.09	040900	Miel naturel	215
04.10	041000	Produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	43
05.01	050100	Cheveux bruts,même lavés ou dégraissés; déchets de cheveux	20
05.02		Soies de porc ou de sanglier ; poils de blaireau et autres poils pour la broserie ; déchets de ces soies ou poils :	
	050210	- Soies de porc ou de sanglier et déchets de ces soies	20
	050290	- Autres.....	20
05.03	050300	Crins et déchets de crins,même en nappes avec ou sans support.	27
05.04	050400	Boyaux , vessies et estomacs d'animaux , entiers ou en morceaux, autres que ceux de poissons à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé	31
05.05		Peaux et autres parties d'oiseaux revêtues de leurs plumes ou de morceaux , leur duvet , plumes et parties de plumes (même rognées) , duvet , bruts ou simplement nettoyés , désinfectés ou traités en vue de leur conservation ; poudres et déchets de plumes ou de parties de plumes :	
	050510	- Plumes des espèces utilisées pour le rembourrage ; duvet	43
	050590	- Autres.....	43
05.06		Os et cornillons, bruts, dégraissés, simplement préparés (mais non découpés en forme), acidulés ou dégelatinés ; poudres et déchets de ces matières :	
	050610	- Osséine et os acidulés	20
	050690	- Autres.....	20
05.07		Ivoire , écaille de tortue , fanons (y compris les barbes) de ongles , griffes et becs, bruts ou simplement préparés , mais non découpés en forme; poudres et déchets de ces matières :	
	050710	- Ivoire; poudre et déchets d'ivoire	43
	050790	- Autres	20
05.11		Produits d'origine animale , non dénommés ni compris ailleurs ; animaux morts des Chapitres 1 ou 3, impropres à l'alimentation humaine :	
	051110	- Sperme de taureaux	17
	051199	- Autres : -- Autres.....	17

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
06.01		Bulbes , oignons , tubercules , racines tubéreuses , griffes et rhizomes , en repos végétatif , en végétation ou en fleur ; plants , plantes et racines de chicorée autres que les racines du n 05.01	
	060110	- Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif	20
	060120	- Bulbes , oignons , tubercules , racines tubéreuses , griffes et rhizomes , en végétation ou en fleur ; plants , plantes et racines de chicorée	20
06.02		Autres plantes vivantes (y compris leurs racines) , boutures et greffons ; blanc de champignons :	
	060210	- Boutures non racinées et greffons.....	20
	060220	- Arbres, arbustes, arbrisseaux et buissons à fruits comestibles, greffés ou non	160
	060230	- Rhododendrons et azalées, greffés ou non.....	43
	060240	- Rosiers, greffés ou non	20
	060290	- Autres : * Blanc de champignons.....	43
		* Autres.....	160
06.03		Fleurs et boutons de fleurs, coupés, pour bouquets ou pour ornements , frais , séchés , blanchis , teints , imprégnés ou autrement préparés :	
	060310	- Frais.....	160
	060390	- Autres.....	160
06.04		Feuillages, feuilles, rameaux et autres parties de plantes, sans fleurs ni boutons de fleurs, et herbes, mousses et lichens, pour bouquets ou pour ornements, frais, séchés, blanchis, teints, imprégnés ou autrement préparés :	
	060410	- Mousses et lichens	160
		- Autres	
	060491	-- Frais	160
	060499	-- Autres	160
07.01		Pommes de terre , à l'état frais ou réfrigéré :	
	070110	- De semence	15
	070190	- Autres.....	165

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
07.02	070200	Tomates, à l'état frais ou réfrigéré	165
07.03		Oignons , échalotes , aulx , poireaux et autres légumes alliacés, à l'état frais ou réfrigéré :	
	070310	- Oignons et échalotes	165
	070320	- Aulx	165
	070390	- Poireaux et autres légumes alliacés	165
07.04		Choux , choux-fleurs , choux frisés , choux-raves et produits comestibles similaires du genre Brassica, à l'état frais ou réfrigéré :	
	070410	- Choux-fleurs et choux-fleurs brocolis	165
	070420	- Choux de bruxelles.....	165
	070490	- Autres.....	165
07.05		Laitues (<i>Lactuca sativa</i>) et chicorées (<i>Cichorium spp.</i>) , à l'état frais ou réfrigéré :	
		- Laitues :	
	070511	-- Pommées	165
	070519	-- Autres.....	165
		- Chicorées :	
	070521	-- Witloof (<i>Cichorium intybus</i> var. <i>foliosum</i>)	165
	070529	-- Autres.....	165
07.06		Carottes , navets , betteraves à salade , salsifis , céleris-raves, radis et racines comestibles similaires , à l'état frais ou réfrigéré :	
	070610	- Carottes et navets	125
	070690	- Autres.....	125
07.07	070700	Concombres et cornichons, à l'état frais ou réfrigéré	115
07.08		Légumes à cosse, écosés ou non, à l'état frais ou réfrigéré :	
	070810	- Pois (<i>Pisum sativum</i>)	125
	070820	- Haricots (<i>Vigna spp.</i> , <i>Phaseolus spp.</i>)	125
	070890	- Autres légumes à cosse	125
07.09		Autres légumes , à l'état frais ou réfrigéré :	
	070910	- Artichauts	130
	070920	- Asperges	130

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
07.10	070930	- Aubergines	130
	070940	- Céleris autres que les céleris-raves	130
		- Champignons et truffes :	
	070951	-- Champignons.....	130
	070952	-- Truffes	130
	070960	- Piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta	130
	070970	- Epinards , tétragones (épinards de Nouvelle-Zélande) et arroches (épinards géants).....	130
	070990	- Autres	130
		Légumes, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés :	
	071010	- Pommes de terre.....	130
		- Légumes à cosse,écossés ou non :	
	071021	-- Pois (Pisum sativum).....	130
	071022	-- Haricots (Vigna spp.,Phaseolus spp.)	130
	071029	-- Autres	130
	071030	- Epinards , tétragones (épinards de Nouvelle-Zélande) et arroches (épinards géants)	130
	071040	- Maïs doux	130
	071080	- Autres légumes	130
	071090	- Mélanges de légumes	130
07.11		Légumes conservés provisoirement (au moyen de gaz sulfureux ou dans de l'eau salée ,soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation, par exemple), mais impropres à l'alimentation en l'état :	
	071110	- Oignons.....	175
	071120	- OLives.....	175
	071130	- Câpres.....	175
	071140	- Concombres et cornichons.....	175
	071190	- Autres légumes ; mélanges de légumes	175
07.12		Légumes secs, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés :	
	071220	- Oignons :	
		* Déshydratés ou lyophilisés	43
		* Autres	115

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
07.13	071230	- Champignons et truffes : * Déshydratés ou lyophilisés * Autres	43 115
	071290	- Autres légumes; mélanges de légumes : * Déshydratés ou lyophilisés * Autres	43 115
		Légumes à cosse secs,écossés,même décortiqués ou cassés :	
	071310	- Pois (Pisum sativum) : * Pois fourragers (1) * Pois lyophilisés * Autres	17 43 215
	071320	- Pois chiches..... - Haricots (Vigna spp.,Phaseolus spp.) :	115
	071331	-- Haricots des espèces vigna mungo (L.) Hepper ou vigna radiata (L.) Wilczek.....	69
	071332	-- Haricots "petits rouges" (haricots Adzuki) (Phaseolus ou vigna angularis)	75
	071333	-- Haricots communs (Phaseolus vulgaris)	75
	071339	-- Autres	125
	071340	- Lentilles.....	155
	071350	- Fèves (Vicia faba var.major) et féveroles (vicia faba var equina, vicia faba var. minor)	195
	071390	- Autres.....	195
		Racines de manioc, d'arrow-root ou de salep, topinambours, patates douces et racines et tubercules similaires à haute teneur en fécule ou en inuline, frais ou séchés,même débités en morceaux ou agglomérés sous formes de pellets ; moelle de sagoutier :	
	071410	- Racines de manioc.....	0
	071420	- Patates douces.....	110
	071490	- Autres.....	110
08.01		Noix de coco, noix du Brésil et noix de cajou, fraîches ou sèches, même sans leurs coques ou décortiquées :	
		- Noix de coco :	
	080111	-- Desséchées	43
	080119	-- Autres	43

N de position	Numéro N. S. H	Désignation des produits	Taux %
08.02	080121	- Noix du Brésil : -- En coques	43
	080122	-- Sans coques	43
	080131	- Noix de cajou : -- En coques	43
	080132	-- Sans coques	43
		Autres fruits à coques, frais ou secs, même sans leurs coques ou décortiqués :	
	080211	- Amandes : -- En coques	125
	080212	-- Sans coques	100
	080221	- Noisettes (Corylus spp.) : -- En coques	43
	080222	-- Sans coques	43
	080231	- Noix communes : -- En coques.....	43
	080232	-- Sans coques	43
	080240	- Châtaignes et marrons (castanea spp.)	43
	080250	- Pistaches	73
	080290	- Autres	73
08.03	080300	Bananes, y compris les plantains, fraîches ou sèches :	
		* Fraîches	100
		* Sèches	43
08.04		Dattes , figues , ananas , avocats , goyaves , mangues et mangoustans , frais ou secs :	
	080410	- Dattes	215
	080420	- Figues : * Sèches et dénaturées	43
		* Autres	215
	080430	- Ananas	215
	080440	- Avocats	215
	080450	- Goyaves, mangues et mangoustans	215
08.05		Agrumes , frais ou secs :	
	080510	- Oranges	215
	080520	- Mandarines (y compris les tangérines et satsumas) ; clémentines , wilkings et hybrides similaires d'agrumes	215

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
08.06	080530	- Citrons (Citrus limon,Citrus limonum) et limes (Citrus aurantifolia)	215
	080540	- Pamplemousses et pomelos	215
	080590	- Autres	215
08.06		Raisins , frais ou secs :	
	080610	- Frais	165
	080620	- Secs	73
08.07		Melons (y compris les pastèques) et papayes frais :	
		- Melons (y compris les pastèques) :	
	080711	-- Pastèques	165
08.07	080719	-- Autres	165
	080720	- Papayes	165
08.08		Pommes , poires et coings , frais :	
	080810	- Pommes	215
	080820	- Poires et coings	215
08.09		Abricots, cerises, pêches (y compris les brugnons et nectarines) , prunes et prunelles , frais :	
	080910	- Abricots	215
	080920	- Cerises.....	215
08.09	080930	- Pêches,y compris les brugnons et nectarines	215
	080940	- Prunes et prunelles	215
08.10		Autres fruits, frais :	
	081010	- Fraises	165
	081020	- Framboises,mûres de ronce ou de mûrier et mûres-framboises.....	165
08.10	081030	- Groseilles à grappes,y compris les cassis, et groseilles à maquereau	165
	081040	- Airelles,myrtilles et autres fruits du genre vaccinium	165
	081050	- Kiwis.....	165
08.10	081090	- Autres.....	165
08.11		Fruits, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants :	
	081110	- Fraises	100
	081120	- Framboises , mûres de ronce ou de mûrier , mûres -framboises et groseilles à grappes ou à maquereau	100
08.11	081190	- Autres	100

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
08.12		Fruits conservés provisoirement (au moyen de gaz sulfureux ou dans l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation, par exemple), mais impropres à l'alimentation en l'état :	
	081210	- Cerises.....	43
	081220	- Fraises	73
	081290	- Autres	73
08.13		Fruits séchés autres que ceux des ns 08.01 à 08.06 ; mélanges de fruits séchés ou de fruits à coques du présent Chapitre :	
	081310	- Abricots	155
	081320	- Pruneaux	155
	081330	- Pommes	155
	081340	- Autres fruits	155
	081350	- Mélanges de fruits séchés ou de fruits à coques du présent chapitre ...	155
08.14	081400	Ecorces d'agrumes ou de melons (y compris le pastèques), fraîches, congelées, présentées dans l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation ou bien séchées	115
09.01		Café, même torréfié ou décaféiné ; coques et pellicules de café ; succédanés du café contenant du café, quelles que soient les proportions du mélange :	
		- Café non torréfié :	
	090111	-- Non décaféiné	15
	090112	-- Décaféiné	15
		- Café torréfié :	
	090121	-- Non décaféiné	31
	090122	-- Décaféiné	31
	090190	- Autres :	
		* Non torréfiés.....	31
		* Torréfiés	75

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
09.02		Thé , même aromatisé :	
	090210	- Thé vert (non fermenté) présenté en emballages immédiats d'un contenu n'excédant pas 3 Kg	75
	090220	- Thé vert (non fermenté) présenté autrement	15
	090230	- Thé noir (fermenté) et thé partiellement fermenté , présentés en emballages immédiats d'un contenu n'excédant pas 3 kg	75
	090240	- Thé noir (fermenté) et thé partiellement fermenté , présentés autrement	15
09.03	090300	Maté	43
09.04		Poivre (du genre Piper) ; piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta , séchés ou broyés ou pulvérisés :	
		- Poivre :	
	090411	-- Non broyé ni pulvérisé	43
	090412	-- Broyé ou pulvérisé.....	100
	090420	- Piments séchés ou broyés ou pulvérisés	160
09.05	090500	Vanille	25
09.06		Cannelle et fleurs de cannelier :	
	090610	- Non broyées ni pulvérisées	43
	090620	- Broyées ou pulvérisées	43
09.07	090700	Girofles (antofles , clous et griffes)	43
09.08		Noix muscades , macis , amomes et cardamomes :	
	090810	- Noix muscades	43
	090820	- Macis	43
	090830	- Amomes et cardamomes.....	43
09.09		Graines d'anis , de badiane , de fenouil , de coriandre , de cumin , de carvi ou de genièvre :	
	090910	- Graines d'anis ou de badiane.....	73
	090920	- Graines de coriandre	73
	090930	- Graines de cumin	73
	090940	- Graines de carvi	73
	090950	- Graines de fenouil ou de genièvre	73

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
09.10		Gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry et autres épices :	
	091010	- Gingembre.....	43
	091020	- Safran	43
	091030	- Curcuma.....	43
	091040	- Thym; feuilles de laurier	43
	091050	- Curry	43
		- Autres épices :	
	091091	-- Mélanges visées à la note 1 b) du présent Chapitre	73
	091099	-- Autres	73
10.01		Froment (blé) et méteil :	
	100110	- Froment (blé) dur	79
	100190	- Autres	79
10.02	100200	Seigle	43
10.03	100300	Orge	75
10.04	100400	Avoine	110
10.05		Maïs :	
	100510	- De semence	0
	100590	- Autres	0
10.06		Riz :	
	100610	- Riz en paille (riz paddy)	27
	100620	- Riz décortiqué (riz cargo ou riz brun)	27
	100630	- Riz semi-blanchi ou blanchi, même poli ou glacé	27
	100640	- Riz en brisures	17
10.07	100700	Sorgho à grains :	
		* Sorgho à grains pour l'ensemencement	20
		* Autres	63
10.08		Sarrasin , millet et alpiste ; autres céréales :	
	100810	- Sarrasin	110
	100820	- Millet	110

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
	100830	- Alpiste	110
	100890	- Autres céréales	110
11.01	110100	Farines de froment (blé) ou de méteil	165
11.02		Farines de céréales autres que de froment (blé) ou de méteil :	
	110210	- Farine de seigle	43
	110220	- Farine de maïs.....	43
	110230	- Farine de riz.....	43
	110290	- Autres.....	63
11.03		Gruaux , semoules et agglomérés sous forme de pellets , de céréales :	
		- Gruaux et semoules :	
	110311	-- De froment (blé)	165
	110312	-- D'avoine	43
	110313	-- De maïs	43
	110314	-- De riz	43
	110319	-- D'autres céréales	165
		- Agglomérés sous forme de pellets :	
	110321	-- De froment (blé)	165
	110329	-- D'autres céréales.....	165
11.04		Grains de céréales autrement travaillés (mondés, aplatis, en flocons , perlés , tranchés ou concassés , par exemple) , à l'exception du riz du n 10.06 ; germes de céréales , entiers, aplatis , en flocons ou moulus :	
		- Grains aplatis ou en flocons :	
	110411	-- D'orge	165
	110412	-- D'avoine.....	43
	110419	-- D'autres céréales.....	165
		- Autres grains travaillés (mondés, perlés, tranchés ou concassés, par exemple) :	
	110421	-- D'orge.....	165
	110422	-- D'avoine.....	43

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
11.05	110423	-- De maïs.....	43
	110429	-- D'autres céréales.....	165
	110430	- Germes de céréales, entiers, aplatis, en flocons ou moulus.....	165
		Farine , semoule , poudre, flocons, granulés et agglomérés sous forme de pellets, de pommes de terre :	
	110510	- Farine semoule et poudre	43
11.06	110520	- Flocons granulés et agglomérés sous forme de pellets	43
		Farines semoules et poudre de légumes à cosse secs du n 07.13, de sagou ou des racines ou tubercules du n 07.14 et des produits du Chapitre 8 :	
	110610	- Farines et semoules des légumes à cosse secs du n 07.13	115
	110620	- Farines et semoules de sagou , des racines ou des tubercules du n 07.14	20
	110630	- Farines, semoules et poudres des produits du Chapitre 8	43
11.07		Malt , même torréfié :	
	110710	- Non torréfié	20
	110720	- Torréfié.....	20
11.08		Amidons et féculés ; inuline :	
		- Amidons et féculés :	
	110811	-- Amidon de froment (blé)	31
	110812	-- Amidon de maïs	31
	110813	-- Fécule de pommes de terre	43
	110814	-- Fécule de manioc (cassave)	17
	110819	-- Autres amidons et féculés	31
	110820	- Inuline	43
11.09	110900	Gluten de froment (blé) , même à l'état sec	31
12.01	120100	Fèves de soja , même concassées	15
12.02		Arachides non grillées ni autrement cuites , même décortiquées ou concassées :	
	120210	- En coques.....	195
	120220	- Décortiquées,même concassées	195

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
12.03	120300	Coprah	29
12.04	120400	Graines de lin, même concassées	43
12.05	120500	Graines de navette ou de colza , même concassées	15
12.06	120600	Graines de tournesol , même concassées	75
12.07		Autres graines et fruits oléagineux,même concassés :	
	120710	- Noix et amandes de palmiste	29
	120720	- Graines de coton.....	20
	120730	- Graines de ricin	20
	120740	- Graines de sésame	31
	120750	- Graines de moutarde	20
	120760	- Graines de carthame	29
		- Autres :	
	120791	-- Graines d'oeillette ou de pavot	29
	120792	-- Graines de karité.....	29
	120799	-- Autres.....	29
12.08		Farines de graines ou de fruits oléagineux , autres que la farine de moutarde :	
	120810	- De fèves de soja	29
	120890	- Autres	29
12.09		Graines , fruits et spores à ensemercer :	
		- Graines de betteraves :	
	120911	-- Graines de betteraves à sucre	20
	120919	-- Autres	17
		- Graines fourragères, autres que les graines de betteraves :	
	120921	-- De luzerne	20
	120922	-- De trèfle (Trifolium spp.)	20
	120923	-- De fétuque.....	20
	120924	-- Du pâturin des prés du kentucky (Poa pratensis L.)	20
	120925	-- De ray grass (Lolium multiflorum lam , lolium , perenne L.)	20
	120926	-- De fléole des prés	20
	120929	-- Autres	20

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
12.10	120930	- Graines de plantes herbacées utilisées principalement pour leurs fleurs	20
		- Autres :	
	120991	-- Graines de légumes :	
		* Graines de courges..	73
		* Autres	17
	120999	-- Autres	73
		Cônes de houblon frais ou secs , même broyés , moulus ou sous forme de pellets ; lupuline :	
	121010	- Cônes de houblon, non broyés ni moulus ni sous forme de pellets	29
	121020	- Cônes de houblon, broyés, moulus ou sous forme de pellets ; lupuline ...	29
		Plantes , parties de plantes , graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie , en médecine ou à usages insecticides , parasitiques ou similaires , frais ou secs , même coupés , concassés ou pulvérisés :	
12.11	121110	- Racines de réglisse.....	20
	121120	- Racines de ginseng.....	20
	121190	- Autres	73
		Caroubes, algues, betteraves à sucre et cannes à sucre, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées; noyaux et amandes de fruits et autres produits végétaux (y compris les racines de chicorée non torréfiées de la variété Chicorium intybus sativum), servant principalement à l'alimentation humaine, non dénommés ni compris ailleurs :	
	121210	- Caroubes,y compris les graines de caroubes	29
	121220	- Algues	43
	121230	- Noyaux et amandes d'abricots,de pêches ou de prunes	73
		- Autres :	
	121291	-- Betteraves à sucre	105
	121292	-- Cannes à sucre	20
	121299	-- Autres	29
12.12			
12.13	121300	Pailles et balles de céréales brutes , même hachées , moulues , pressées ou agglomérées sous forme de pellets	115

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
12.14		Rutabagas , betteraves fourragères, racines fourragères , foin , luzerne , trèfle , sainfoin , choux fourragers , lupin , vesces et produits fourragers similaires , même agglomérés sous forme de pellets :	
	121410	- Farine et agglomérés sous forme de pellets de luzerne	17
	121490	- Autres :	
		* sorgho fourragers	0
		* autres	20
13.01		Gomme laque ; gommés , résines , gommés-résines et oléorésines (baumes , par exemple), naturelles :	
	130110	- Gomme laque.....	29
	130120	- Gomme arabique.....	29
	130190	- Autres	29
13.02		Sucs et extraits végétaux ; matières pectiques , pectinates et pectates ; agar-agar et autres mucilages et épaississants dérivés des végétaux , même modifiés :	
		- Sucs et extraits végétaux :	
	130211	-- Opium	20
	130212	-- De réglisse	20
	130213	-- De houblon	20
	130214	-- De pyrèthre ou de racines de plantes à roténone	20
	130219	-- Autres.....	20
	130220	- Matières pectiques,pectinates et pectates	20
		- Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés :	
	130231	-- Agar-agar	20
	130232	-- Mucilages et épaississants de caroubes , de graines de caroubes caroubes ou de graines de guarée, même modifiés	20
	130239	-- Autres.....	20
14.01		Matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (bambous , rotins , roseaux, joncs, osiers , raphia , pailles de céréales nettoyées , blanchies ou teintées , écorces de tilleul , par exemple) :	
	140110	- Bambous	20
	140120	- Rotins	20
	140190	- Autres	20

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
14.02		Matières végétales des espèces principalement utilisées pour le rembourrage (Kapok , crin végétal , crin marin , par exemple) , même en nappes avec ou sans support en autres matières :	
	140210	- Kapok	31
	140290	- Autres.....	73
14.03		Matières végétales des espèces principalement utilisées pour la fabrication des balais ou des brosses (sorgho , piassava , chiendent , istle , par exemple) , même en torsades ou en faisceaux :	
	140310	- Sorgho à balais (sorghum vulgar var , technicum)	20
	140390	- Autres	20
14.04		Produits végétaux non dénommés ni compris ailleurs :	
	140410	- Matières premières végétales des espèces principalement utilisées pour la teinture ou le tannage : * Henné..... * Autres.....	190 20
	140420	- Linters de coton	20
	140490	- Autres	63
15.01	150100	Graisses de porc (y compris le saindoux) et graisses de volailles, autres que celles du n 0209 ou du n 1503.....	160
15.02	150200	Graisses des animaux des espèces bovine , ovine ou caprine , autres que celles du n 1503	27
15.03	150300	Stéarine solaire , huile de saindoux , oléo-stéarine , oléo-margarine et huile de suif , non émulsionnées, ni mélangées ni autrement préparées	27
15.05		Graisses de suint et substances grasses dérivées , y compris la lanoline :	
	150510	- Graisse de suint brute (suintine)	20
	150590	- Autres	29
15.06	150600	Autres graisses et huiles animales et leurs fractions , même raffinées , mais non chimiquement modifiées	29

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
15.07		Huile de soja et ses fractions , même raffinées , mais non chimiquement modifiées :	
	150710	- Huile brute, même dégommée	15
	150790	- Autres.....	19
15.08		Huile d'arachide et ses fractions , même raffinées , mais non chimiquement modifiées :	
	150810	- Huile brute.....	20
	150890	- Autres	75
15.09		Huile d'olive et ses fractions , même raffinées mais non chimiquement modifiées :	
	150910	- Vierges	135
	150990	- Autres.....	135
15.10	151000	Autres huiles et leurs fractions , obtenues exclusivement à partir d'olives , même raffinées , mais non chimiquement modifiées et mélanges de ces huiles ou fractions avec des huiles ou fractions du n 15.09	135
15.11		Huile de palme et ses fractions , même raffinées , mais non chimiquement modifiées :	
	151110	- Huile brute	10
	151190	- Autres.....	43
15.12		Huiles de tournesol , de carthame ou de coton et leurs fractions , même raffinées , mais non chimiquement modifiées :	
		- Huiles de tournesol ou de carthame et leurs fractions :	
	151211	-- Huiles brutes.....	43
	151219	-- Autres.....	80
		- Huile de coton et ses fractions :	
	151221	-- Huile brute,même dépourvue de gossypol	43
	151229	-- Autres	43

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
15.13		Huiles de coco (huile de coprah) , de palmiste ou de babassu et leurs fractions , même raffinées , mais non chimiquement modifiées :	
		- Huile de coco (huile de coprah) et ses fractions :	
	151311	-- huile brute.....	10
	151319	-- Autres.....	43
		- Huiles de palmiste ou de babassu et leurs fractions :	
	151321	-- Huiles brutes.....	10
	151329	-- Autres.....	20
15.14		Huiles de navette , de colza ou de moutarde et leurs fractions , même raffinées , mais non chimiquement modifiées :	
	151410	- Huiles brutes :	
		* De colza	15
		* Autres	19
	151490	- Autres	31
15.15		Autres graisses et huiles végétales (y compris l'huile de jojoba) et leurs fractions , fixes , même raffinés , mais non chimiquement modifiées :	
		- Huile de lin et ses fractions :	
	151511	-- Huile brute.....	20
	151519	-- Autres.....	31
		- Huile de maïs et ses fractions :	
	151521	-- Huile brute.....	15
	151529	-- Autres.....	43
	151530	- Huile de ricin et ses fractions	31
	151540	- Huile de tung (d'abassin) et ses fractions	43
	151550	- Huile de sésame et ses fractions	43
	151560	- Huile de jojoba et ses fractions	43
	151590	- Autres	43
15.16		Graisses et huiles animales ou végétales et leurs fractions , partiellement ou totalement hydrogénées , interestérifiées , réestérifiées ou élaïdinisées , même raffinées , mais non autrement préparées :	
	151610	- Graisses et huiles animales et leurs fractions	31
	151620	- Graisses et huiles végétales et leurs fractions	31

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
15.17		Margarine ; mélanges ou préparations alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions de différentes graisses ou huiles du présent chapitre , autres que les graisses et huiles alimentaires et leurs fractions du n 15.16 :	
	151710	- Margarine,à l'exclusion de la margarine liquide	100
	151790	- Autres.....	100
15.18	151800	Graisses et huiles animales ou végétales et leurs fractions , cuites, oxydées, déshydratées, sulfurées, soufflées, standolisées ou autrement modifiées chimiquement, à l'exclusion de celles du n 15.16 ; mélanges ou préparations non alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions de différentes graisses ou huiles du présent Chapitre , non dénommés ni compris ailleurs	29
15.20	152000	Glycérol brut ; eaux et lessives glycérineuses	20
15.21		Cires végétales (autres que les triglycérides) , cires d'abeilles ou d'autres insectes et spermaceti, même raffinés ou colorés :	
	152110	- Cires végétales	20
	152190	- Autres.....	29
15.22	152200	Dé gras ; résidus provenant du traitement des corps gras ou des cires animales ou végétales.....	29
16.01	160100	Saucisses , saucissons et produits similaires , de viande, d'abats ou de sang ; préparations alimentaires à base de ces produits.....	110
16.02		Autres préparations et conserves de viandes , d'abats ou de sang :	
	160210	- Préparations homogénéisées	155
	160220	- De foies de tous animaux de volailles du n 01.05	155
	160231	-- De dinde	155
	160232	-- De coqs ou de poules	155
	160239	-- Autres	155
		- De l'espèce porcine :	
	160241	-- Jambons et leurs morceaux	155
	160242	-- Epauls et leurs morceaux	155
	160249	-- Autres,y compris les mélanges	155
	160250	- De l'espèce bovine.....	155
	160290	- Autres,y compris les préparations de sang de tous animaux	155

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
16.03	160300	Extraits et jus de viande , de poissons ou de crustacés , de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques	43
17.01		Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur , à l'état solide :	
		- Sucres bruts sans addition d'aromatisants ou de colorants :	
	170111	-- De canne	15
	170112	-- De betterave	15
		- Autres :	
	170191	-- Additionnés d'aromatisants ou de colorants	120
	170199	-- Autres :	
		* Saccharose chimiquement pur	43
		* Autres	15
17.02		Autres sucres , y compris le lactose , le maltose , le glucose et le fructose (lévulose) chimiquement purs, à l'état solide ; sirops de sucres sans addition d'aromatisants ou de colorants ; succédanés du miel , même mélangés de miel naturel ; sucres et mélasses caramélisés :	
		- Lactose et sirop de lactose :	
	170211	-- Contenant en poids 99% ou plus de lactose exprimé en lactose unhydre calculé sur matière sèche :	
		* Lactose additionné d'aromatisants ou de colorants	43
		* Autres	29
	170219	-- Autres :	
		* Lactose additionné d'aromatisants ou de colorants	43
		* Autres.....	29
	170220	- Sucre et sirop d'érable :	
		* Sucre d'érable additionné d'aromatisants ou de colorants	43
		* Autres.....	29
	170230	- Glucose et sirop de glucose , ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec moins de 20 % de fructose :	
		* Glucose additionné d'aromatisants ou de colorants	43
		* Autres	20
	170240	- Glucose et sirop de glucose , contenant en poids à l'état sec de 20 % inclus à 50 % exclus de fructose :	
		* Glucose additionné d'aromatisants ou de colorants	43
		* Autres	20
	170250	- Fructose chimiquement pur	29

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
	170260	- Autre fructose et sirop de fructose , contenant en poids à l'état sec plus de 50 % de fructose : * Fructose additionné d'aromatisants ou de colorants * Autres.....	43 29
	170290	- Autres , y compris le sucre inverti (ou interverti) : * Succédanés du miel , même mélangés de miel naturel * Autres.....	100 43
17.03		Mélasses résultant de l'extraction ou du raffinage du sucre :	
	170310	- Mélasses de canne.....	0
	170390	- Autres.....	0
17.04		Sucreries sans cacao (y compris le chocolat blanc) :	
	170410	- Gommages à mâcher (chewing-gum),même enrobées de sucre	73
	170490	- Autres.....	73
18.01	180100	Cacao en fèves et brisures de fèves , bruts ou torréfiés :	
		* Bruts	0
		* Torréfiés	29
18.02	180200	Coques , pellicules (pelures) et autres déchets de cacao	25
18.03		Pâte de cacao , même dégraissée :	
	180310	- Non dégraissée	31
	180320	- Complètement ou partiellement dégraissée	31
18.04	180400	Beurre , graisse et huile de cacao	31
18.05	180500	Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	43
18.06		Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao :	
	180610	- Poudre de cacao , avec addition de sucre ou d'autres édulcorants	73
	180620	- Autres préparations présentées soit en blocs ou en barres d'un poids excédant 2 Kg , soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes similaires , en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu excédant 2 Kg	73
		- Autres , présentés en tablettes , barres ou bâtons :	
	180631	-- Fourrés.....	73
	180632	-- Non fourrés.....	73
	180690	- Autres	73

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
19.01		Extraits de malt ; préparations alimentaires de farines , semoules , amidons , féculés ou extraits de malt , ne contenant pas de cacao ou contenant moins de 40 % en poids de Cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, non dénommées ni comprises ailleurs ; préparations alimentaires de produits des n 04.01 à 04.04, ne contenant pas de cacao ou contenant moins de 5 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée , non dénommées ni comprises ailleurs :	
	190110	- Préparations pour l'alimentation des enfants , conditionnées pour la vente au détail : * Farines lactées , même sucrées * Lait et crème de lait en poudre destinés à être assimilés par les malades..... * Autres.....	50 15 43
	190120	- Mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie du n 19.05	75
	190190	- Autres : * Extraits de malt..... * Autres.....	29 73
19.02		Pâtes alimentaires , même cuites ou farcies (de viande ou d'autres substances) ou bien autrement préparées , telles que spaghetti , macaroni , nouilles , lasagnes , gnocchi , ravioli , cannelloni ; couscous , même préparé :	
	190211	- Pâtes alimentaires non cuites ni farcies ni autrement préparées : -- Contenant des oeufs	165
	190219	-- Autres	165
	190220	- Pâtes alimentaires farcies (même cuites ou autrement préparées)	165
	190230	- Autres pâtes alimentaires	165
	190240	- Couscous.....	165
19.03	190300	Tapioca et ses succédanés préparés à partir de féculés , sous forme de flocons , grumeaux , grains perlés , criblures ou formes similaires	29
19.04		Produits à base de céréales obtenus par soufflage ou grillage ("corn flakes", par exemple) ; céréales (autres que le maïs) , en grain ou sous forme de flocons ou d'autres grains travaillés (à l'exception de la farine et de la semoule) précuites ou autrement préparées , non dénommées ni comprises ailleurs :	
	190410	- Produits à base de céréales obtenus par soufflage ou grillage	73

N de position	Numéro .	Désignation des produits	Taux %
19.05	190420	- Préparations alimentaires obtenues à partir de flocons de céréales non grillés ou de mélanges de flocons de céréales non grillés et de flocons de céréales grillés ou de céréales soufflés	73
	190490	- Autres	73
		Produits de la boulangerie , de la pâtisserie ou de la biscuiterie , même additionnés de cacao ; hosties , cachets vides des types utilisés pour médicaments , pains à cacheter , pâtes séchées de farine , d'amidon ou de fécule en feuilles et produits similaires :	
	190510	- Pain croustillant dit "knäckebröt"	165
	190520	- Pain d'épices.....	165
	190530	- Biscuits additionnés d'édulcorants, gaufres et gaufrettes : * Biscuits roulés en cornet pour les glaces de consommation * Autres	43 73
	190540	- Biscottes,pain grillé et produits similaires grillés	73
	190590	- Autres : * Hosties,cachets pour médicaments * Pains de régime * Autres biscuits roulés en cornet pour les glaces de consommation * Autres biscuits, gaufres et gaufrettes * Autres.....	31 31 43 73 165
	20.01	Légumes, fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique :	
	200110	- Concombres et cornichons.....	63
	200120	- Oignons.....	63
	200190	- Autres	75
	20.02	Tomates préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique :	
	200210	- Tomates,entières ou en morceaux.....	75
	200290	- Autres.....	110
20.03		Champignons et truffes , préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique :	
	200310	- Champignons.....	43
	200320	- Truffes.....	43
20.04		Autres légumes préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique , congelés , autres que les produits du n 20.06 :	
	200410	- Pommes de terre	150
	200490	- Autres légumes et mélanges de légumes	150

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
20.05		Autres légumes préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique , non congelés autres que les produits du n 2006 :	
	200510	- Légumes homogénéisés.....	73
	200520	- Pommes de terre.....	73
	200540	- Pois (Pisum sativum).....	73
		- Haricots (Vigna spp.,Phaséolus spp.) :	
	200551	-- Haricots en grains.....	73
	200559	-- Autres.....	73
	200560	- Asperges.....	73
	200570	- Olives.....	155
	200580	- Maïs doux (Zea mays var,saccharata).....	43
	200590	- Autres légumes et mélanges de légumes	155
20.06	200600	Légumes , fruits , écorces de fruits et autres parties de plantes , confits au sucre (égouttés , glacés ou cristallisés)	75
20.07		Confitures , gelées , marmelades , purées et pâtes de fruits , obtenues par cuisson , avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants :	
	200710	- Préparations homogénéisées	73
		- Autres :	
	200791	-- Agrumes.....	73
	200799	-- Autres.....	73
20.08		Fruits et autres parties comestibles de plantes , autrement préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool , non dénommés ni compris ailleurs :	
		- Fruits à coques, arachides et autres graines, même mélangés entre eux :	
	200811	-- Arachides.....	155
	200819	-- Autres,y compris les mélanges.....	155
	200820	- Ananas.....	63
	200830	- Agrumes.....	63
	200840	- Poires.....	63
	200850	- Abricots.....	63
	200860	- Cerises.....	63
	200870	- Pêches.....	63
	200880	- Fraises.....	63
		- Autres, y compris les mélanges à l'exception de ceux du n 20.08.19 :	
	200891	-- Coeurs de palmiers	63

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
20.09	200892	-- Mélanges.....	63
	200899	-- Autres.....	63
		Jus de fruits (y compris les moûts de raisin) ou de légumes , Inon fermentés , sans addition d'alcool , avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants :	
		- Jus d'orange :	
	200911	-- Congelés.....	73
	200919	-- Autres.....	73
	200920	- Jus de pamplemousse ou de pomelo.....	73
	200930	- Jus de tout autre agrume.....	73
	200940	- Jus d'ananas.....	73
	200950	- Jus de tomate.....	73
	200960	- Jus de raisin (y compris les moûts de raisin).....	73
	200970	- Jus de pomme.....	73
	200980	- Jus de tout autre fruit ou légume	73
	200990	- Mélanges de jus.....	73
21.01		Extraits , essences et concentrés de café , de thé ou de maté et préparations à base de ces produits ou à base de café , thé ou maté ; chicorée torréfiée et autres succédanés torréfiés du café et leurs extraits, essences et concentrés :	
		- Extraits , essences et concentrés de café et préparations à base de ces extraits, essences ou concentrés ou à base de café :	
	210111	-- Extraits, essences et concentrés :	
		* Café soluble	0
		* Autres	43
	210112	-- Préparations à base d'extraits, d'essences ou de concentrés ou à base de café	43
	210120	- Extraits , essences et concentrés de thé ou de maté et préparation à base de ces extraits, essences ou concentrés ou à base de thé ou de maté	43
21.02	210130	- Chicorée torréfiée et autres succédanés torréfiés du café et leurs extraits, essences et concentrés.....	40
		Levures (vivantes ou mortes) ; autres micro-organismes monocellulaires morts (à l'exclusion des vaccins du n 30.02) ; poudres à lever préparées :	
	210210	- Levures vivantes :	
		* Levures mères sélectionnées (levures de culture) vivantes	31
		* Autres levures vivantes.....	115

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
21.03	210220	- levures mortes ; autres micro-organismes monocellulaires morts	115
	210230	- Poudres à lever préparées.....	115
		Préparations pour sauces et sauces préparées ; condiments et assaisonnements , composés ; farine de moutarde et moutarde préparée :	
	210310	- Sauce de soja.....	43
	210320	- "Tomato-Ketchup" et autres sauces tomates.....	63
	210330	- Farine de moutarde et moutarde préparée :	
		* Farine de moutarde.....	43
		* Moutarde préparée.....	63
	210390	- Autres.....	63
		Préparations pour soupes , potages ou bouillons ; soupes , potages ou bouillons préparés ; préparations alimentaires composites homogénéisées :	
21.04	210410	- Préparations pour soupes , potages ou bouillons ; soupes , potages ou bouillons préparés.....	73
	210420	- Préparations alimentaires composites homogénéisées.....	73
21.05	210500	Glaces de consommation , même contenant du cacao	73
21.06		Préparations alimentaires non dénommées ni comprises ailleurs :	
	210610	- Concentrats de protéines et substances protéiques texturées	43
	210690	- Autres :	
		* Extraits concentrés pour la fabrication des boissons gazeuses non alcooliques	0
		* Autres.....	43
22.01		Eaux , y compris les eaux minérales naturelles ou artificielles et les eaux gazéifiées , non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisés ; glace et neige :	
	220110	- Eaux minérales et eaux gazéifiées.....	110
	220190	- Autres.....	73
22.02		Eaux , y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées , additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées , et autres boissons non alcooliques , à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes du n 20.09 :	

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
	220210	- Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées	43
	220290	- Autres.....	43
22.03	220300	Bières de malt	100
22.04		Vins de raisins frais, y compris les vins enrichis en alcool ; moûts de raisin autres que ceux du n 20.09 :	
	220410	- Vins mousseux	43
		- Autres vins ; moûts de raisin dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par addition d'alcool :	
	220421	-- En récipients d'une contenance n'excédant pas 2 litres	43
	220429	-- Autres.....	43
	220430	- Autres moûts de raisin.....	43
22.05		Vermouths et autres vins de raisins frais préparés à l'aide de plantes ou de substances aromatiques :	
	220510	- En récipients d'une contenance n'excédant pas 2 litres	43
	220590	- Autres.....	43
22.06	220600	Autres boissons fermentées (cidre, poiré, hydromel, par exemple), mélanges de boissons fermentées et mélanges de boissons fermentées et de boissons non alcooliques, non dénommés ni compris ailleurs	43
22.07		Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80% vol ou plus ; alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres :	
	220710	- Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80% vol ou plus :	
		* Pour le compte de l'Etat.....	20
		* Autres.....	43
	220720	- Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres :	
		* Pour le compte de l'Etat.....	20
		* Autres.....	43
22.08		Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de moins de 80 % vol ; eaux-de-vie, liqueurs et autres boissons spiritueuses ; préparations alcooliques composées des types utilisés pour la fabrication des boissons :	

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
	220820	- Eaux-de-vie de vin ou de marc de raisin.....	43
	220830	- Whiskies.....	43
	220840	- Rhum et tafia.....	43
	220850	- Gin et genièvre.....	43
	220860	- Vodka	43
	220870	- Liqueurs	43
	220890	- Autres	43
22.09	220900	Vinaigres comestibles et succédanés de vinaigre comestibles obtenus à partir d'acide acétique	75
23.01		Farines , poudres et agglomérés sous forme de pellets , de viandes , d'abats , de poissons ou de crustacés , de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques , impropres à l'alimentation humaine ; cretons :	
	230110	- Farines , poudres et agglomérés sous forme de pellets , de viandes ou d'abats ; cretons	43
23.02		Sons , remoulages et autres résidus , même agglomérés sous forme de pellets , du criblage , de la mouture ou d'autres traitements des céréales ou des légumineuses :	
	230210	- De maïs.....	50
	230220	- De riz.....	50
	230230	- De froment.....	50
	230240	- D'autres céréales.....	50
	230250	- De légumineuses.....	50
23.03		Résidus d'amidonnerie et résidus similaires , pulpes de betteraves , bagasses de cannes à sucre et autres déchets de sucrerie , drêches et déchets de brasserie ou de distillerie , même agglomérés sous forme de pellets :	
	230310	- Résidus d'amidonnerie et résidus similaires.....	73
	230320	- Pulpes de betteraves , bagasses de cannes à sucre et autres déchets de sucrerie.....	43
	230330	- Drêches et déchets de brasserie ou de distillerie.....	20

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
23.04	230400	Tourteaux et autres résidus solides , même broyés ou agglomérés sous forme de pellets , de l'extraction de l'huile de soja	17
23.05	230500	Tourteaux et autres résidus solides , même broyés ou agglomérés sous forme de pellets,de l'extraction de l'huile d'arachide	20
23.06		Tourteaux et autres résidus solides , même broyés ou agglomérés sous forme de pellets , de l'extraction de graisses ou huiles végétales,autres que ceux des n 23.04 ou 23.05 :	
	230610	- De coton.....	20
	230620	- De lin.....	20
	230630	- De tournesol.....	17
	230640	- De navette ou de colza.....	20
	230650	- De noix de coco ou de coprah.....	20
	230660	- De noix ou d'amandes de palmiste.....	20
	230670	- De germes de maïs.....	20
	230690	- Autres.....	20
23.07	230700	Lies de vin ; tartre brut	20
23.08		Matières végétales et déchets végétaux , résidus et sous-produits végétaux , même agglomérés sous forme de pellets , des types types utilisés pour l'alimentation des animaux , non dénommés ni compris ailleurs :	
	230810	- Glands de chêne et marrons d'Inde.....	155
	230890	- Autres.....	20
23.09		Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux :	
	230910	- Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail.....	155
	230990	- Autres	20
24.01		Tabacs bruts ou non fabriqués ; déchets de tabac :	
	240110	- Tabacs non écôtés.....	25
	240120	- Tabacs partiellement ou totalement écôtés.....	25
	240130	- Déchets de tabac.....	43

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
24.02		Cigares (y compris ceux à bouts coupés) , cigarillos et cigarettes , en tabac ou en succédanés de tabac :	
	240210	- Cigares (y compris ceux à bouts coupés) et cigarillos, contenant du tabac...	34
	240220	- Cigarettes contenant du tabac.....	27
	240290	- Autres.....	34
24.03		Autres tabacs et succédanés de tabac , fabriqués ; tabacs "homogénéisés" ou "reconstitués" ; extraits et sauces de tabac :	
	240310	- Tabac à fumer , même contenant des succédanés de tabac en toute proportion.....	43
		- Autres :	
	240391	-- Tabacs "homogénéisés" ou " reconstitués".....	43
	240399	-- Autres.....	43
29.05		Alcools acycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés , nitrés ou nitrosés :	
		- Autres polyalcools :	
	290545	-- Glycérol.....	20
38.23		Acides gras monocarboxyliques industriels ; huiles acides de raffinage ; alcools gras industriels :	
		- Acides gras monocarboxyliques industriels; huiles acides de raffinage :	
	382311	-- Acide stéarique.....	20
	382312	-- Acide oléique.....	20
	382313	-- Tall acides gras.....	20
	382319	-- Autres.....	20
	382370	- Alcools gras industriels.....	20

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux %</i>
43.01		Pelleteries brutes (y compris les têtes , queues , patetes et autres morceaux utilisables en pelleteries) , autres que les peaux brutes des n 41.01 , 41.02 ou 41.03 :	
	430110	- De visons, entières, même sans les têtes, queues ou pattes	43
	430120	- De lapins ou de lièvres, entières, même sans les têtes, queues ou pattes	43
	430130	- D'agneaux dits astrakan , breitschwanz , caracul, persianer ou similaires, d'agneaux des Indes , de Chine , de Mongolie ou du Tibet , entières , même sans les têtes , queues ou pattes.....	43
	430140	- De castors, entières,même sans les têtes,queues ou pattes	43
	430150	- De rats musqués , entières , même sans les têtes , queues ou pattes	43
	430160	- De renards , entières , même sans les têtes , queues ou pattes	43
	430170	- De phoques ou d'otaries, entières, même sans les têtes, queues ou pattes...	43
	430180	- Autress pelleteries , entières , même sans les têtes , queues , ou pattes...	43
	430190	- Têtes , queues , pattes et autres morceaux utilisables en pelleterie	43

(1) L'admission dans cette position est subordonnée à la production préalable d'une attestation délivrée par les services compétents du ministère de l'agriculture.